Inter SR
Intra CL

Public

1 groupe d'agents CAF

Modalités pratiques

Durée : 2 jours
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC
CCD (Chargés de conseil et développement)

Tarifs

Modalités d'animation

L'objectif est, dans la mesure du possible, de constituer un groupe inter-Caf (12 participants maximum) afin de favoriser le partage de pratiques et d'enrichir les travaux autour de l'évaluation des politiques publiques.

Formateur

Formateur expert

Effectif

Un groupe de 12 agents max

Evaluation des politiques publiques

MAJ : Vendredi 06 novembre 2026

Objectif professionnel

Permettre aux stagiaires de structurer et conduire des évaluations de dispositifs en autonomie, tout en étant capables d'accompagner leurs partenaires dans leurs propres démarches évaluatives.

Contenu

Formation initiale – Théorie & Pratique :

Jour 1 : De l'évaluation de politiques publiques à l'évaluation de l'impact des dispositifs
1. Situer l'évaluation dans le cycle de l'action publique
a. Ce qu'est une évaluation… et ce qu'elle n'est pas (évaluation, suivi, contrôle, audit)
b. Les finalités de l'évaluation : aide à la décision, pilotage, amélioration de l'action publique
c. La place de l'évaluation dans les politiques CAF (CTG, SDSF, CDSF, projets thématiques)
d. Le rôle spécifique du CCD dans les démarches évaluatives, et notamment de dispositifs

2. Les critères et cadres de référence de l'évaluation
a. Les critères d'évaluation : pertinence, efficacité, efficience, cohérence, impacts
b. Le périmètre de l'évaluation : politiques, dispositifs, actions, projets
c. La construction d'un référentiel d'évaluation partagé
d. Articuler objectifs, résultats attendus et questions évaluatives

3. Construire une démarche d'évaluation opérationnelle
a. Formuler une question évaluative claire et exploitable
b. Organiser la collecte des données : sources, acteurs, temporalité
c. Anticiper les limites et les risques méthodologiques

4. Les outils pratiques de l'évaluation
a. Les indicateurs : types, qualités attendues et limites d'usage
b. Les indices : des indicateurs au service directe à la réponse à la questions évaluative
c. Les tableaux de bord comme outils de suivi et d'évaluation… par le partenaire lui-même
d. Les méthodes quantitatives (données, indicateurs, comparaisons…) et

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

qualitatives (questionnaires, groupes de travail, retours d'usagers, suivi de parcours-usagers...)

5. Analyser, conclure et formuler des recommandations
a. Lire et interpréter les résultats de l'évaluation
b. Passer des constats aux conclusions évaluatives
c. Formuler des recommandations opérationnelles, réalistes et hiérarchisées
d. Prévoir les modalités de suivi et d'appropriation des résultats

6. Accompagner une démarche d'évaluation : posture et retours d'expérience
a. La posture du CCD : accompagner sans se substituer, sécuriser sans prescrire
b. Travailler avec des partenaires aux niveaux de maturité variables
c. Analyse critique collective et enseignements opérationnels

Jour 2 : Mise en oeuvre sur des dispositifs CAF
Au choix, deux ou trois cas pratiques dans les quatre propositions ci-dessous :
1. Renouvellement d'une convention d'objectifs et de financement
a. Identifier les objectifs quantifiables
b. Retenir les indicateurs clés de l'évaluation
c. Apprécier l'atteinte des objectifs : binarité ou échelle de valeur
d. Conclure sur les axes d'amélioration à inscrire dans la prochaine COF

2.Renouvellement d'un agrément de centre social
a. Anticiper les indicateurs à suivre par le partenaire
b. Accompagner le partenaire dans son propre bilan
c. S'emparer des données d'évaluation pour décider du renouvellement d'agrément
d. Contractualiser l'évaluation du nouveau projet social

3. Accompagnement lié à un FPT Axe 5 avec financement (démarche d'accompagnement de structures en difficulté)
a. Inscrire les indicateurs dans la convention ad hoc
b. Distinguer l'évaluation de l'accompagnement de l'évaluation de l'impact de l'aide financière
c. Créer un canevas d'évaluation des accompagnements de structures en difficulté

4.Bilan d'une expérimentation
a. Définir ex ante les conditions de réussite du projet
b. Distinguer les indicateurs d'impact pour construire la matrice de validation de l'expérimentation
c. Identifier les effets de bord et d'aubaine et les inscrire comme limites

anticipées de la généralisation

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**